

De nombreux employeurs et demandeurs d'emploi mobilisés pour la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées:



Du
17 au 23
Novembre
2014

L'AGEFIPH, le FIPHP et l'ADAPT coordonnent la « SEPH » qui a pour objectif, chaque année, de sensibiliser le plus grand nombre au recrutement et au maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés dans les secteurs privé et public.

Retour sur les événements organisés par Emploi & Handicap Grand Lille : partage d'expériences, moments d'échanges très riches soulignés par les employeurs et les candidats

ALThER Lille Métropole Douaisis en collaboration avec **ALTEREOS** de Tourcoing a organisé une réunion d'informations à destination d'employeurs sur la thématique de l'obligation d'embauche (sur l'alternance, l'accueil de stagiaires et le recrutement d'un collaborateur en situation de handicap).

⇒ **17 entreprises** participantes, 3 témoignages d'entreprises

Le **CAP EMPLOI** Grand Lille a organisé deux actions :

- « L'entretien d'embauche : la clé de la réussite » à destination des personnes en situation de handicap afin de bénéficier de conseils avisés de professionnels.

⇒ Participation de **6 entreprises** et 25 demandeurs d'emploi

- « Speed Recrut » : rencontre entre des demandeurs d'emploi en situation de handicap et des entreprises ayant des besoins en recrutement dans les domaines du téléconseil et du nettoyage.

⇒ Participation de **8 entreprises** et 18 personnes en recherche d'emploi



Vous êtes intéressé? N'attendez pas la SEPH 2015. Nous pouvons organiser cela à votre profit quand vous en avez besoin.

FOCUS sur la loi du 5 mars 2014 : les points clés

La loi relative à la formation professionnelle à l'emploi et à la démocratie sociale modifie en profondeur le système de la formation professionnelle, notamment :

- De nouvelles missions confiées aux branches et OPCA
- Simplification des versements formations : l'OPCA devient votre collecteur exclusif de la contribution unique : **0.55%** de la masse salariale annuelle brute pour les entreprises de 1 à 9 salariés et **1%** pour les plus de 10 salariés + CIF CDD (1% des salaires des CDD)
- Pour les personnes : de nouveaux droits collectifs et individuels: entretien professionnel rénové, suppression du Droit Individuel à la Formation et création du **Compte Personnel de Formation** « CPF », Conseil en évolution professionnelle, place plus importante donnée au droit à la qualification

- **Modification des principes applicables dans l'alternance** : notamment
 - Obligation de tutorat pour les **contrats de professionnalisation**
 - La **période de professionnalisation** (d'une durée minimale de 70h sur 12 mois) est ouverte aux formations qualifiantes et à tous les salariés en CDI, CDD, CDDI, CUI
 - Le **contrat d'apprentissage** peut être conclu en CDI avec une période d'apprentissage égale à la durée du cycle de formation /à partir de 15 ans /possibilité d'aménager le temps de travail pour les apprentis handicapés...
 - Les **POE** sont ouvertes aux salariés en CUI et CDD

NB : Tous les décrets ne sont pas parus. Certaines dispositions de la loi n'entreront en vigueur qu'en 2015 ou plus tard après publication de décrets précisant leurs conditions de mise en œuvre.

EDITO
d'Isabelle LECERF
Directrice



Votre partenaire unique pour la Métropole Lilloise....

.... Voici l'objectif visé de la fusion récente des deux Cap emploi qui œuvraient jusqu' alors sur ce territoire si dense.

Le Cap emploi de Lille et celui du Versant Nord Est ont uni leur expertise et leurs ressources au 1^{er} octobre 2014, afin de vous offrir le meilleur des services pour l'emploi des personnes handicapées dans vos entreprises.

Cette union est réalisée sous l'égide d'Emploi & Handicap Grand Lille; vous y retrouverez vos interlocuteurs habituels aux coordonnées indiquées sur notre newsletter.

L'adage, « l'union fait la force » prend ici toute sa dimension ; cette force est déployée à votre service, n'hésitez pas à nous interpeller !